

Image not found or type unknown



Abandon de domicile ou non ??

Par **creamy74**, le **01/03/2011** à **11:11**

Bonjour,rnrnJe vis en concubinage et nous avons en bébé de 1 mois et demi, mon conjoint veut qu'on se sépare. J'aimerais partir pour m'éloigner un peu de cette situation, je compte rentrer chez mes parents (pour quelques jours) ils habitent à 600 kms de notre lieu d'habitation. Est-ce que j'ai le droit, ne peut-il pas faire constater un abandon de domicile en mon absence ? rnrnMerci de votre aide.